



CONDITIONS DE TRAVAIL ET SANTÉ DES ARTISANS DU BTP ET PAYSAGE

BAROMÈTRE ARTISANTÉ
10^È ÉDITION - 2023

SYNTHÈSE BAROMÈTRE 2023

Réalisé sur décembre 2023 – janvier 2024.

UN BAROMÈTRE AU SERVICE DE LA BRANCHE DU BTP

Depuis 10 ans le baromètre ARTISANTÉ BTP suit l'état de santé des chefs d'entreprise artisanale. Engagé depuis de nombreuses années pour la prévention dans les entreprises artisanales du BTP et du paysage, l'IRIS-ST (Institut de Recherche et d'Innovation sur la Santé et la Sécurité au Travail), en partenariat avec la CAPEB et la CNATP, a décidé de mettre en place en 2014 le baromètre « ARTISANTÉ BTP ET PAYSAGE » afin d'améliorer les connaissances et suivre l'évolution des conditions de travail et l'état de santé des artisans du BTP et du Paysage

RESPONSABLE DE L'ÉTUDE

L'IRIS-ST (Institut de Recherche et d'Innovation sur la Santé et la Sécurité au Travail) est un organisme dédié aux questions de santé et de sécurité des artisans du BTP et du Paysage. À ce titre, l'IRIS-ST développe et met à disposition des entreprises artisanales des solutions et des outils adaptés et innovants pour la prévention des risques professionnels.

Pour en savoir plus : www.iris-st.org

PARTIES PRENANTES

La CAPEB (Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment) est le syndicat patronal représentant l'artisanat du Bâtiment.

Pour en savoir plus : www.capeb.fr

La CNATP (Chambre Nationale de l'Artisanat des Travaux Publics et du Paysage) défend les intérêts et promeut les entreprises artisanales des Travaux publics et du Paysage.

Pour en savoir plus : www.cnatp.org

RAPPEL DES FAITS MARQUANTS DE L'ÉTUDE 2022

L'année 2022 était marquée par l'intensité du rythme de travail des dirigeants d'entreprise artisanale, avec notamment une hausse du rythme de travail des artisans travaillant seul.

La majorité des répondants se déclaraient fatigués en ce début d'année 2023. Malgré cette fatigue ils étaient 82% des répondants à se déclarer épanouis dans leur métier et 71% dans leur rôle de chef d'entreprise.

L'optimisme des chefs d'entreprise était en forte baisse (-16 points comparé à 2021) et ce, malgré une bonne activité en 2022.

On a constaté que les chefs d'entreprise souffrant d'un problème psychique ou d'un problème de gestion d'entreprise (pérennité menacée) étaient de plus en plus nombreux à aborder le sujet. Une tendance à encourager puisque la prise de parole est un premier pas pour les chefs d'entreprise en recherche de solutions. La sensibilisation et l'accompagnement des chefs d'entreprise sur la prise de parole et sur les différents dispositifs existants était et reste donc nécessaire.

CE QUE RÉVÈLE LE BAROMÈTRE

> Un rythme de travail intense

Cette année 2023 est encore marquée par l'intensité du rythme de travail des dirigeants d'entreprise artisanale. Toutefois on constate qu'ils sont moins nombreux, 48%, à déclarer travailler régulièrement ou tout le temps le week-end (-5points). Une pratique encourageante car ce rythme intense avec un travail régulier le week-end ne permet pas au dirigeant de récupérer avec pour conséquence, un sentiment de fatigue beaucoup plus présent. De plus, les chefs d'entreprise sont plus nombreux à prendre entre 3 à 5 semaines de congés.

Quel que soit la durée des congés, on constate que 60% des répondants restent néanmoins connectés à leur entreprise durant leurs congés puisqu'ils consultent leurs mails tous jours ou tous les deux jours. Cette implication et ce rythme de travail soutenus entraînent un déséquilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle.

Malgré ce rythme de travail, les répondants déclarent que leur entourage à conscient des efforts qu'ils fournissent pour leur entreprise.

> Un optimisme en demi-teinte et une fatigue présente

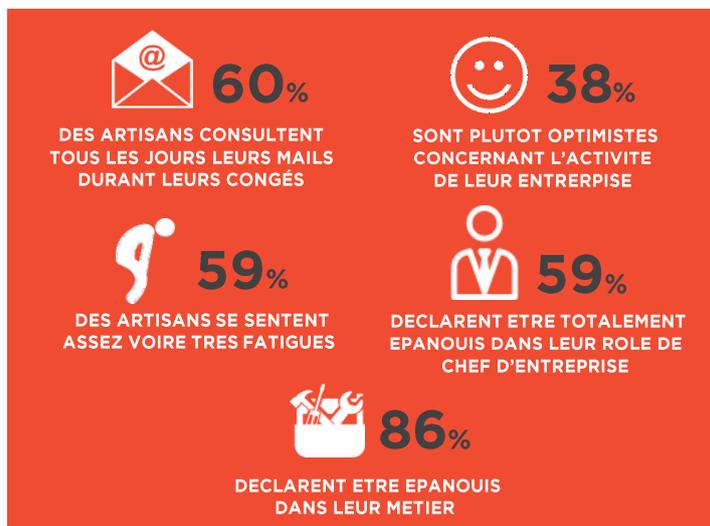
Depuis 2 ans l'optimisme est en baisse et se situe aux alentours des 35%, et un sentiment de fatigue qui se fait ressentir chez grand nombre des répondants. Cela peut s'expliquer par l'accumulation d'évènement impactant la gestion de leur entreprise comme la guerre en Ukraine ou le fait de constater le une baisse du carnet de commande.

La fatigue est un élément à ne pas négliger car elle peut avoir des répercussions sur l'état physique et mental du dirigeant et par conséquent sur l'activité professionnelle et la vie personnelle. A noter que les chefs d'entreprise déclarant avoir souffert de trouble psychique est en nette hausse à 43% soit +8 points comparé à 2022.

Malgré cette fatigue la majorité des répondants se déclarent épanouis dans leur métier et dans leur rôle de chef d'entreprise.

> Un sentiment de soutien

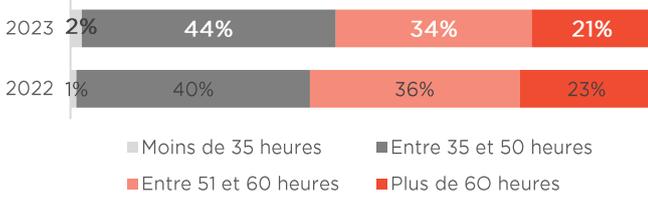
Les chefs d'entreprise déclarent à 65% se sentir suffisamment soutenus et accompagnés dans la gestion de leur entreprise, un chiffre encourageant. Le principal domaine dans lequel les entreprises ont besoin d'être accompagné concerne les aspects juridiques (santé, sécurité / droit salarial / as surance) pour 42% des répondants. On constate que 19% déclarent avoir besoin d'accompagnement sur le commercial / promotion de l'activité (+6 points comparés 2022).



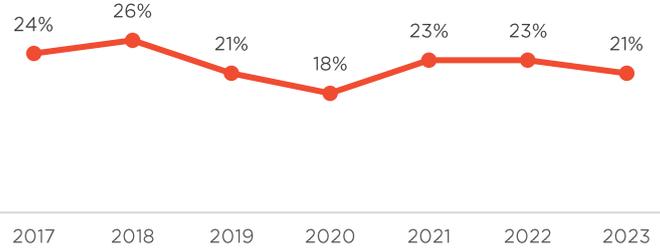
RYTHME DE TRAVAIL

UN RYTHME DE TRAVAIL SOUTENU

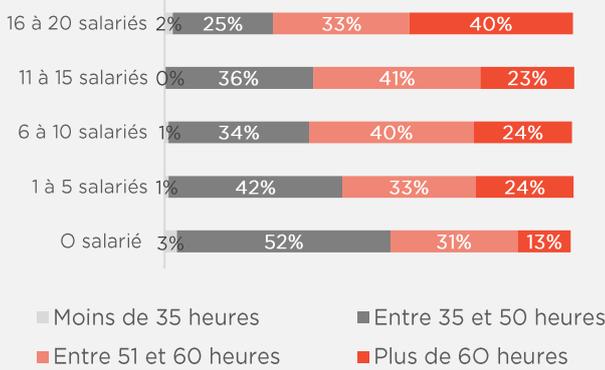
TEMPS DE TRAVAIL DES DIRIGEANTS PAR SEMAINE



DIRIGEANTS TRAVAILLANT PLUS DE 60 HEURES PAR SEMAINE



RÉPARTITION DU TEMPS DE TRAVAIL EN FONCTION DU NOMBRE DE SALARIÉS



De manière globale, le rythme de travail des chefs d'entreprise artisanale reste soutenu d'année en année. On constate toutefois, une légère baisse par rapport à 2022.

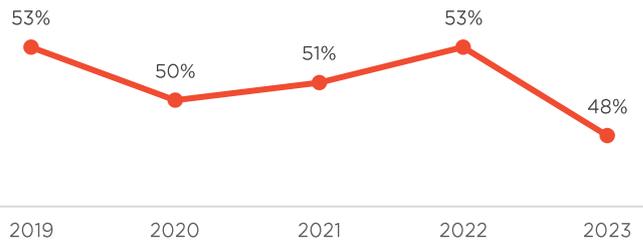
Cette charge de travail s'explique en partie par la multitude de tâches que les chefs d'entreprise ont à réaliser : réalisation de chantier, gestion du personnel, élaboration des devis, gestion et contact clients, gestion administrative...

UNE LÉGÈRE DIMINUTION DU TRAVAIL LE WEEK-END

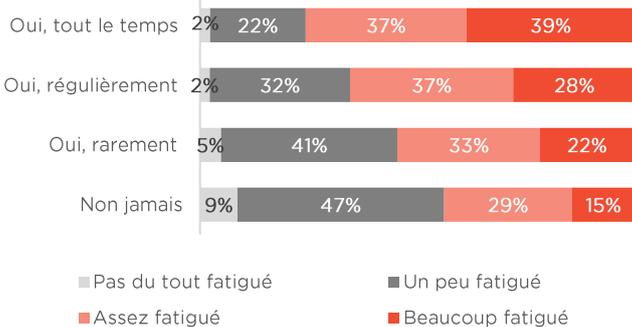


PRESQUE 1 ARTISAN SUR 2 TRAVAILLE LE WEEK-END (38% RÉGULIÈREMENT ET 10% TOUT LE TEMPS)

ÉVOLUTION DES DIRIGEANTS TRAVAILLANT RÉGULIÈREMENT OU TOUT LE TEMPS LE WEEK-END



RÉPARTITION DES DIRIGEANTS TRAVAILLANT LE WEEK-END ET LE SENTIMENT DE FATIGUE



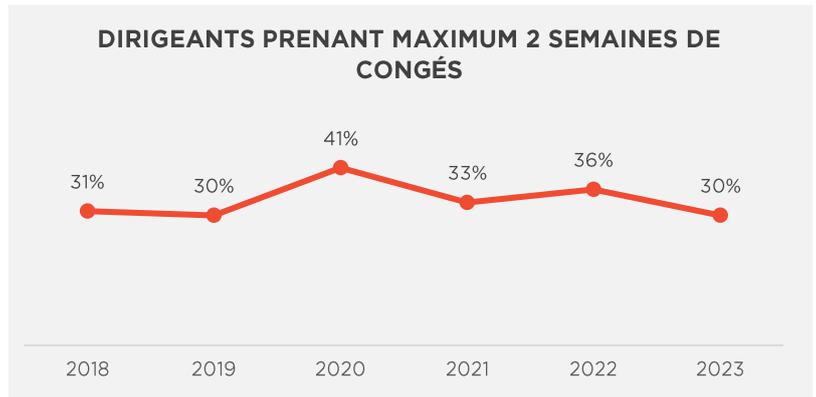
En 2023 on constate une baisse de 5 points du nombre de dirigeants déclarant travailler régulièrement ou tout le temps le week-end.

Le baromètre met en évidence la corrélation entre le sentiment d'être fatigué et le travail le week-end, même si, globalement, plus de la moitié des répondants se déclarent « fatigué ». Parmi les 314 répondants ne travaillant jamais le week-end, 47% se sentent un peu fatigué contre seulement 22% parmi les 214 répondants travaillant tous les week-ends.

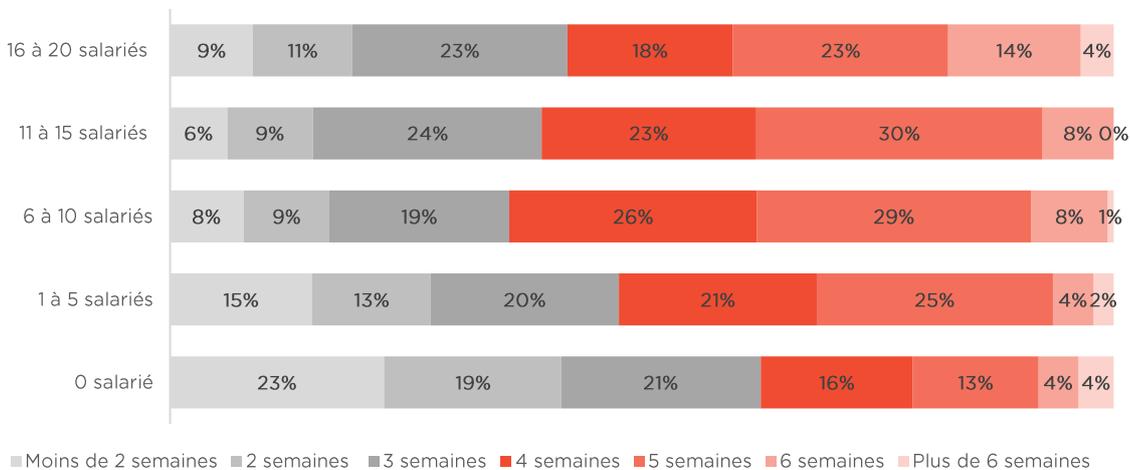


30%

DES ARTISANS PRENNENT AU MAXIMUM 2 SEMAINES DE CONGÉS CONTRE 36% EN 2022 ET 33% EN 2021



NOMBRE DE SEMAINES DE CONGÉS PAR RAPPORT À LA TAILLE DE L'ENTREPRISE



LES PRINCIPALES RAISONS POUR LESQUELLES LES ARTISANS CONSULTENT LEURS MAILS RÉGULIÈREMENT (TOUS LES JOURS OU TOUS LES DEUX JOURS) PENDANT LEURS REPOS :

- **75%** VEULENT ÉVITER D'ÊTRE SUBMERGÉS À LEUR RETOUR DE VACANCES
- **62%** POUR SUIVRE L'ACTIVITÉ DE LEUR ENTREPRISE
- **57%** SOUHAITENT RESTER DISPONIBLES AUPRÈS DE LEURS CLIENTS, « CELA FAIT PARTI DU MÉTIER »
- **41%** DÉCLARENT NE PAS AVOIR LE CHOIX : LES CLIENTS, FOURNISSEURS ... VEULENT DES RÉPONSES IMMÉDIATES
- **30%** POUR NE PAS PASSER À CÔTÉ D'UN POTENTIEL CHANTIER/MARCHÉ



60%

DES ARTISANS DÉCLARENT CONSULTER LEURS MAILS TOUS LES JOURS DURANT LEURS CONGÉS CONTRE 58% EN 2022, 57% EN 2021 ET 51% EN 2020



En 2023 la majorité des répondants prennent entre 3 et 5 semaines de congés par ans (66%). On constate une diminution de 6 points des chefs d'entreprise ayant pris au maximum 2 semaines de congés en 2023.

A noter que les artisans travaillant seuls prennent moins de congés. En 2023, 42% des artisans travaillant seul déclarent, en effet, avoir pris au maximum 2 semaines de congés contre 28% pour les chefs d'entreprise de 1 à 5 salariés et une moyenne de 17% pour les chefs d'entreprise avec plus de 6 salariés. Leur nombre d'heures de travail par semaine est moindre que les chefs d'entreprise avec des salariés mais en contrepartie, les artisans travaillant seul prennent moins de jours de congés.

Le baromètre met une nouvelle fois en avant le fait que les chefs d'entreprise ne font pas de réelle coupure durant leurs vacances puisqu'ils restent connectés à leur entreprise. 60% d'entre eux consultent leurs mails tous les jours durant leurs congés et 19% tous les 2 jours.



78%

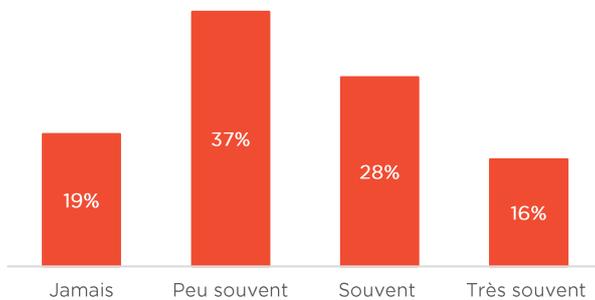
DES ARTISANS ONT LE SENTIMENT QUE LEUR VIE PROFESSIONNELLE EMPIÈTE SUR LEUR VIE PRIVÉE CONTRE 83% EN 2022, 79% EN 2021, 85% EN 2020 ET 87% EN 2019



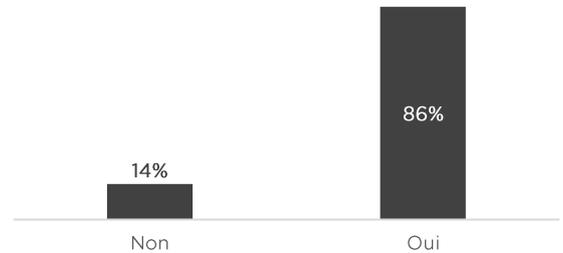
DANS PRESQUE 1 ENTREPRISE SUR 2

UN MEMBRE DE LA FAMILLE EST IMPLIQUÉ DANS LA VIE DE L'ENTREPRISE

VOTRE ENTOURAGE VOUS REPROCHE-T-IL DE NE PAS ÊTRE SUFFISAMMENT DISPONIBLE À CAUSE DE VOTRE TRAVAIL ?



VOTRE ENTOURAGE A-T-IL CONSCIENCE DES EFFORTS QUE VOUS FOURNISSEZ POUR VOTRE ENTREPRISE ?



Un rythme de travail soutenu, du travail durant les jours de repos, une connexion permanente même pendant les congés..., l'ensemble de ces éléments montre l'impact du travail sur la vie personnelle des artisans (et ce quel que soit l'âge) et par la même, la difficulté à trouver un équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Actuellement, 78% des dirigeants ont le sentiment que leur vie professionnelle empiète sur leur vie privée, une baisse de 5 points comparé à 2022. Pour rappel, l'année 2022 avait été marquée par une légère intensification du rythme de travail, ce qui montre bien le lien et l'impact entre l'activité et l'équilibre vie professionnelle et vie personnelle.

Travailler avec un membre de sa famille (conjoint, enfant) reste très présent, c'est le cas pour 49% des entreprises interrogées. Ces derniers jouent un rôle important dans l'entreprise, s'occupant souvent des fonctions « supports » telles que la comptabilité ou la gestion du personnel. Parfois cette collaboration peut se faire dans le but de la transmission de l'entreprise. Trouver un équilibre entre vie privée et vie professionnelle est d'autant plus compliqué lorsqu'un membre de la famille (conjoint ou enfant) travaille au sein de l'entreprise.

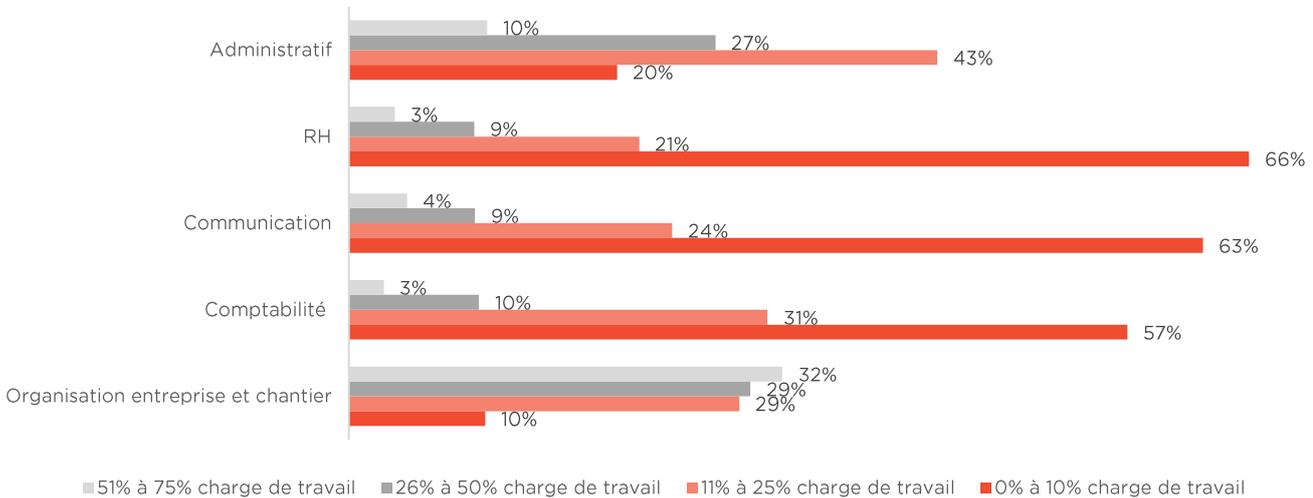
Dans la majorité des cas, les chefs d'entreprise déclarent que leur entourage est conscient des efforts qu'ils fournissent pour leur entreprise.

Ce rythme et cette charge de travail peut parfois être compliqué à gérer pour l'entourage, toutefois un peu plus de la moitié des répondants (56%) déclarent que leur entourage ne leur reproche pas ou peu souvent de ne pas être disponible à cause du travail. Un très léger écart se creuse en fonction de la situation familiale. En effet, 54% des répondants en couple avec un enfant à charge déclarent que leur entourage ne leur reproche jamais ou peu souvent de ne pas être présent contre 60% pour les couples sans enfant à charge.

ORGANISATION DU TRAVAIL

LES TÂCHES ADMINISTRATIVES ET L'ORGANISATION DES CHANTIERS ET DE L'ENTREPRISE QUI PÈSENT SUR LA CHARGE DE TRAVAIL DU DIRIGEANT

REPARTITION DES MISSIONS DU DIRIGEANT DANS SON TEMPS DE TRAVAIL



On constate que l'organisation de l'entreprise / des chantiers et la partie administrative sont les deux missions qui pèsent le plus dans la charge de travail du dirigeant. A noter que le poids de l'administratif est également une source de stress pour 42% des répondants. On peut également noter que les écarts se creusent des lors que l'entreprise compte plus de 10 salariés. Par exemple, pour les répondants ayant 1 à 5 salariés 65% déclarent que l'organisation de leur entreprise et des chantiers représente 26 à 75% de leur charge de travail contre 86% pour les chefs d'entreprise de 11 à 15 salariés et 43% pour un chef d'entreprise travaillant seul.

POUR SUIVRE L'ACCOMPAGNEMENT DES CHEFS D'ENTREPRISE

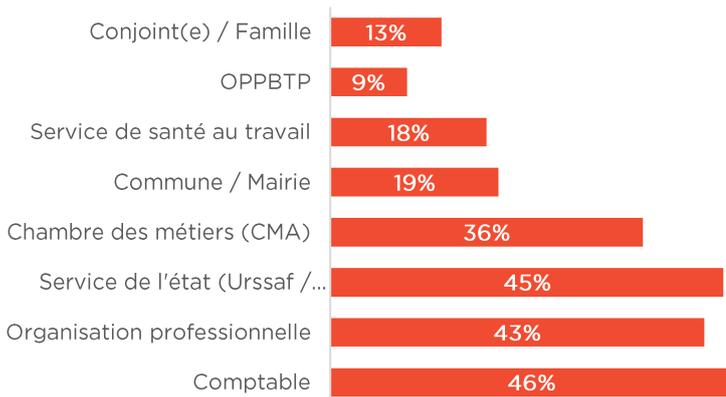


65%

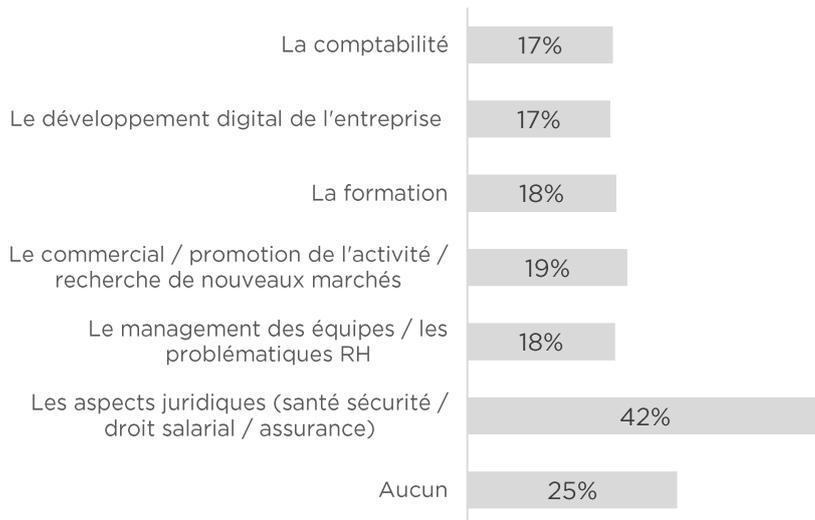
DES ARTISANS DECLARENT SE SENTIR SUFFISAMMENT SOUTENUS/ACCOMPAGNÉS DANS LA GESTION DE LEUR ENTREPRISE.

CONTRE 64% EN 2022 ET 67% EN 2021

PARTI DES 732 RÉPONDANTS DÉCLARANT NE PAS SE SENTIR SUFFISAMMENT SOUTENUS/ACCOMPAGNÉS, CEUX-CI DÉCLARENT AVOIR BESOIN DE SOUTIEN DE LA PART...



LES CHEFS D'ENTREPRISE SOUHAITENT ETRE ACCOMPAGNES DANS LES DOMAINES SUIVANTS ...



Les entreprises artisanales ont principalement besoin d'accompagnement sur les aspects juridiques, chiffre quasi constant depuis plusieurs années. On constate toutefois une hausse de 6 points des artisans souhaitant être accompagnés dans le domaine du commercial, promotion de l'activité.

PERCEPTION DE L'ACTIVITÉ

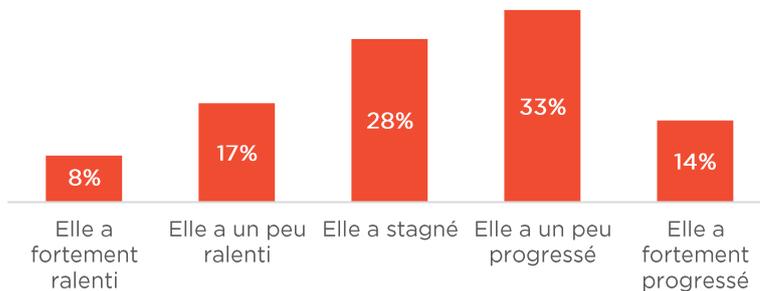
UN OPTIMISME EN TRÈS LÉGERE HAUSSE



38%

DES ARTISANS SONT PLUTÔT OPTIMISTES CONCERNANT L'ACTIVITÉ À VENIR DE LEUR ENTREPRISE CONTRE 35% EN 2022, 51% EN 2021, 46% 2020, 54% EN 2019

ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ EN 2023 COMPARÉ À 2022



L'année 2023 est marquée par une très légère hausse de l'optimisme de la part des chefs d'entreprise (+3 points). Pour rappel, l'optimisme des chefs d'entreprise avait fortement diminué en 2022. A l'inverse, 38% des chefs d'entreprise sont plutôt pessimiste vis-à-vis de l'avenir et 24% ne se prononcent pas. Ce manque d'optimisme en fin d'année 2023 vis-à-vis de l'année à venir peut s'expliquer par la baisse des carnets de commandes qui sont le reflet direct des évolutions du volume d'activité de l'année 2023, avec 75 jours de travail à venir en moyenne à début janvier 2024. Même si ce niveau est encore comparable à la moyenne 2019, la tendance baissière observée depuis le 1^{er} trimestre 2022 inquiète les chefs d'entreprise. S'ajoute à cela l'inquiétude relative à la réforme de MaPrime Rénov'. *

*Source : note de conjoncture Capeb janvier 2024

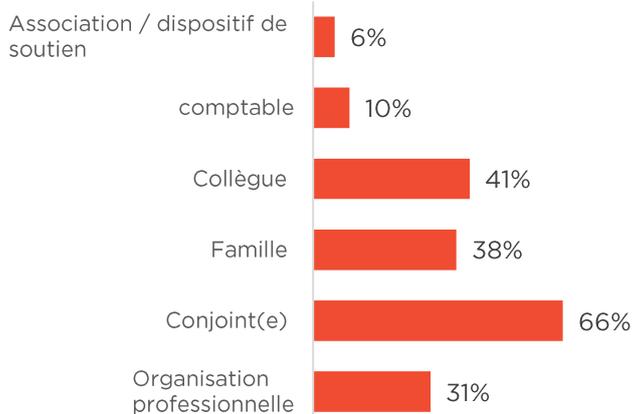
UN BESOIN D'ACCOMPAGNEMENT LORSQUE LA PÉRENNITÉ DE L'ENTREPRISE EST MENACÉE

ZOOM : Entreprises dont la pérennité est menacée

452

CHEFS D'ENTREPRISE DÉCLARENT LA PÉRÉNNITÉ DE LEUR ENTREPRISE MENACÉE (PARMI LES RÉPONDANTS SE DECLARANT PESSIMISTE OU NE SE PRENONCANT PAS SUR L'ANNÉE A VENIR)

57% ONT EVOQUÉ CETTE SITUATION À UN TIERS

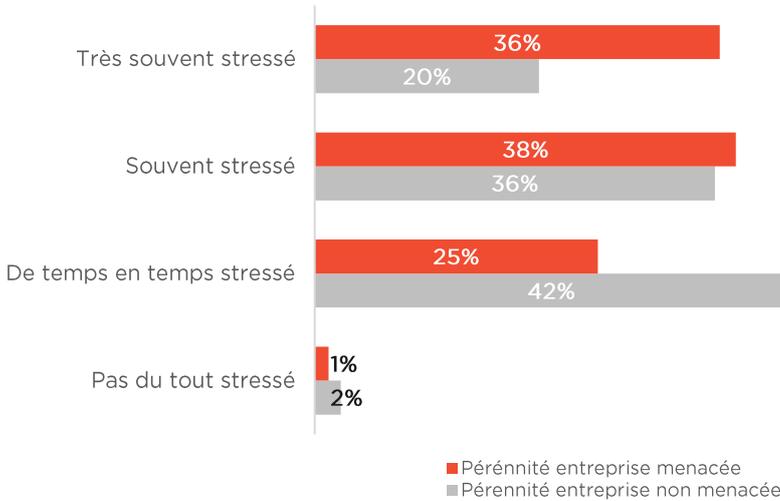


43% N'ONT PAS EVOQUÉ CETTE SITUATION À UN TIERS



PARMIS LES 260 RÉPONDANTS QUI ONT EVOQUÉ LE SUJET À UN TIERS **34%** SE FONT AIDER

NIVEAU DE STRESS : entreprise avec une pérennité considérée comme menacée / entreprise avec une pérennité considérée comme non menacée



En 2023 on constate que 487 chefs d'entreprise déclarant la pérennité de leur entreprise menacée. A noter que cette question a été posée uniquement aux répondants se déclarant pessimiste ou ne se prononçant pas sur l'avenir de leur activité. Parmi eux, 57% en ont parlé. Une tendance encourageante puisque la prise de parole est un premier pas pour le chef d'entreprise. Toutefois, parmi ceux qui ont évoqué leur difficulté, ils ne sont que 34% à se faire aider. Il est donc essentiel de rappeler et de sensibiliser les chefs d'entreprise et leur entourage, sur l'intérêt d'évoquer ses inquiétudes le plus en amont possible et sur l'utilité de faire appel à des dispositifs/structures existants pour les accompagner.

Même si la pérennité de l'entreprise n'est pas menacée, il est important de sensibiliser les chefs d'entreprise puisque parmi les répondants déclarant que leur entreprise n'est pas menacée, seulement la moitié savent vers qui se tourner en cas de difficulté.

55%

DES RÉPONDANTS DONT LA PÉRENNITÉ DE L'ENTREPRISE N'EST PAS MENACÉE, DÉCLARENT SAVOIR VERS QUI SE TOURNER SI LA PÉRENNITÉ DE LEUR ENTREPRISE ÉTAIT MENACÉE

ÉTAT DE SANTÉ

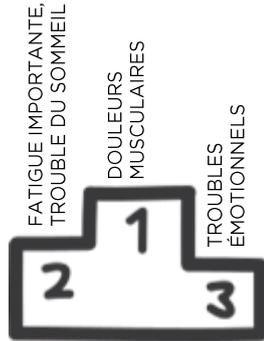
LES CHEFS D'ENTREPRISE SE DÉCLARENT EN BONNE SANTÉ MAIS UNE FATIGUE PHYSIQUE ET MENTALE S'INSTALLENT DANS LA DURÉE

> Une bonne perception de leur état de santé mais attention aux signaux d'alerte



65%

DES ARTISANS SE DÉCLARENT EN BONNE SANTÉ CONTRE 64% EN 2022, 76% EN 2021, 72% EN 2019



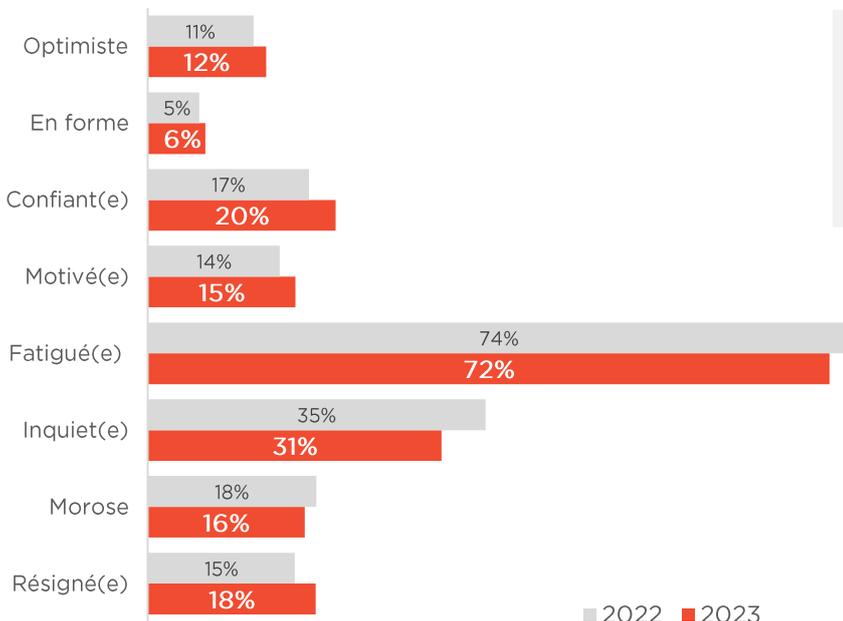
PROBLÈMES DE SANTÉ ÉVOQUÉS PAR LES ARTISANS :

- 63% SOUFFRENT DE DOULEURS MUSCULAIRES (+3 points)
- 58% RESENTENT UNE FATIGUE IMPORTANTE (IDEM EN 2022)
- 41% SOUFFRENT DE TROUBLES ÉMOTIONNELS (+1 point)
- 10% DÉCLARENT N'AVOIR AUCUN PROBLÈME (IDEM EN 2022)

Malgré une bonne perception de leur état de santé, la majorité des répondants continuent de souffrir de diverses pathologies (douleurs articulaires, troubles émotionnels, maux de tête, troubles du sommeil, problèmes de vue...). Seulement 197 répondants déclarent n'avoir aucun problème de santé. Pour la 10^{ème} année consécutive, les douleurs musculaires, la fatigue importante et les troubles émotionnels sont les 3 principaux maux des chefs d'entreprises. On constate depuis l'année dernière que plus d'un chef d'entreprise sur deux ressent une fatigue importante. Une attention particulière doit être portée sur les troubles émotionnels et la fatigue importante des dirigeants d'entreprise artisanale qui sont constamment évoqués depuis plusieurs années, avec une accentuation depuis 2 ans. Ces problématiques sont la conséquence directe d'une charge de travail physique et mentale importante et des rythmes de travail soutenus. Toutefois, les chefs d'entreprise sont 61% à déclarer être attentif aux conséquences de leur activité sur leur santé.

UN ETAT D'ESPRIT EN DEMI TEINTE EN FIN D'ANNEE 2023

ÉTAT D'ESPRIT DES CHEFS D'ENTREPRISE EN FIN D'ANNÉE 2023



Un état d'esprit en demi-teinte pour cette fin d'année 2023. Malgré un sentiment de fatigue présent chez quasi l'ensemble des répondants, un certain nombre d'entre eux reste motivé et confiant pour l'avenir.

DES MÉTIERS EXIGEANTS



82%

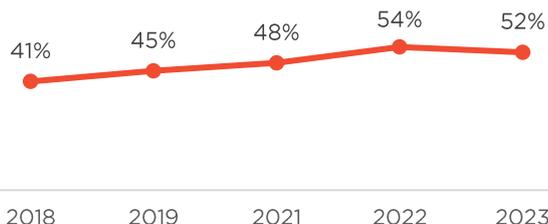
DES ARTISANS TROUVENT LEUR TRAVAIL EXIGEANT PHYSIQUEMENT - CONTRE 85% EN 2022, 83% EN 2021



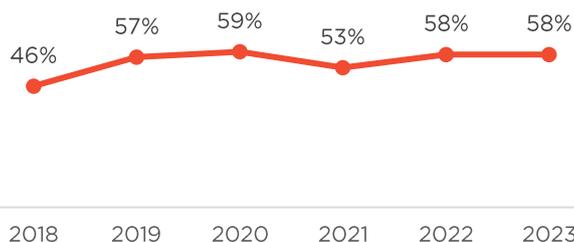
89%

DES ARTISANS TROUVENT LEUR TRAVAIL EXIGEANT MENTALEMENT - IDEM EN 2022, 87% EN 2021

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DIRIGEANTS JUGENT LEUR ACTIVITÉ COMME TRÈS EXIGEANTE PHYSIQUEMENT



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DIRIGEANTS JUGENT LEUR ACTIVITÉ COMME TRÈS EXIGEANTE MENTALEMENT



Depuis plusieurs années on constate que l'exigence mentale reste plus importante que l'exigence physique. Cette exigence mentale résulte avant tout de la multitude de tâches qui incombent au chef d'entreprise, la gestion de l'entreprise, le poids des responsabilités ainsi que la gestion RH ou encore l'intégration des innovations technologiques, sans oublier la nécessité d'être de plus en plus réactif et de rester connecté durant les vacances etc. Cette exigence mentale peut engendrer, entre autres, du stress, de la fatigue et peut conduire à un épuisement professionnel. Les artisans déclarant leur travail très exigeant mentalement reste constant depuis 2 ans.

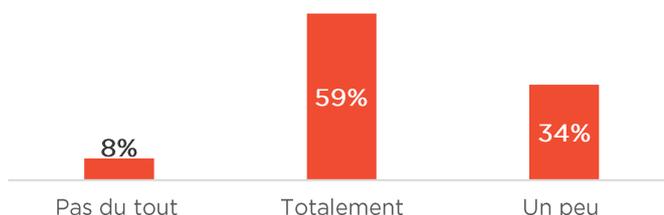
On constate qu'un artisan sur deux déclare son travail comme « très exigeant » physiquement. Toutefois ce chiffre est en baisse pour la première fois depuis plusieurs années. Globalement, les métiers du BTP et du paysage sont des métiers manuels physiques mais cette exigence physique peut croître, pour certains métiers, en lien avec l'évolution des matériaux et des équipements (exemple : l'augmentation des formats et des poids des carreaux, le poids des plaques de plâtres), les contraintes de chantier, les conditions climatiques... Il est donc important de faire connaître aux entreprises artisanales les solutions existantes afin de faciliter et améliorer leurs conditions de travail sur chantier ainsi que les aides financières existantes pour faciliter d'éventuel investissement dans ce domaine.

MAIS UN ÉPANOUISSEMENT DANS SON MÉTIER ET DANS SON RÔLE DE CHEF D'ENTREPRISE.

86%

DES CHEF D'ENTREPRISE SE DECLARENT ÉPANOUIS DANS LEUR MÉTIER

ÉPANOUISSEMENT EN TEMPS QUE CHEF D'ENTREPRISE :



On constate que la majorité des répondants sont épanouis dans leur métier et dans leur rôle de chef d'entreprise. L'artisanat étant pour la plupart d'entre eux un métier par passion, cela permet probablement de contrebalancer les aspects plus « négatifs » liés à la gestion de l'entreprise.

LE STRESS ET LA FATIGUE

UN STRESS CONSTANT



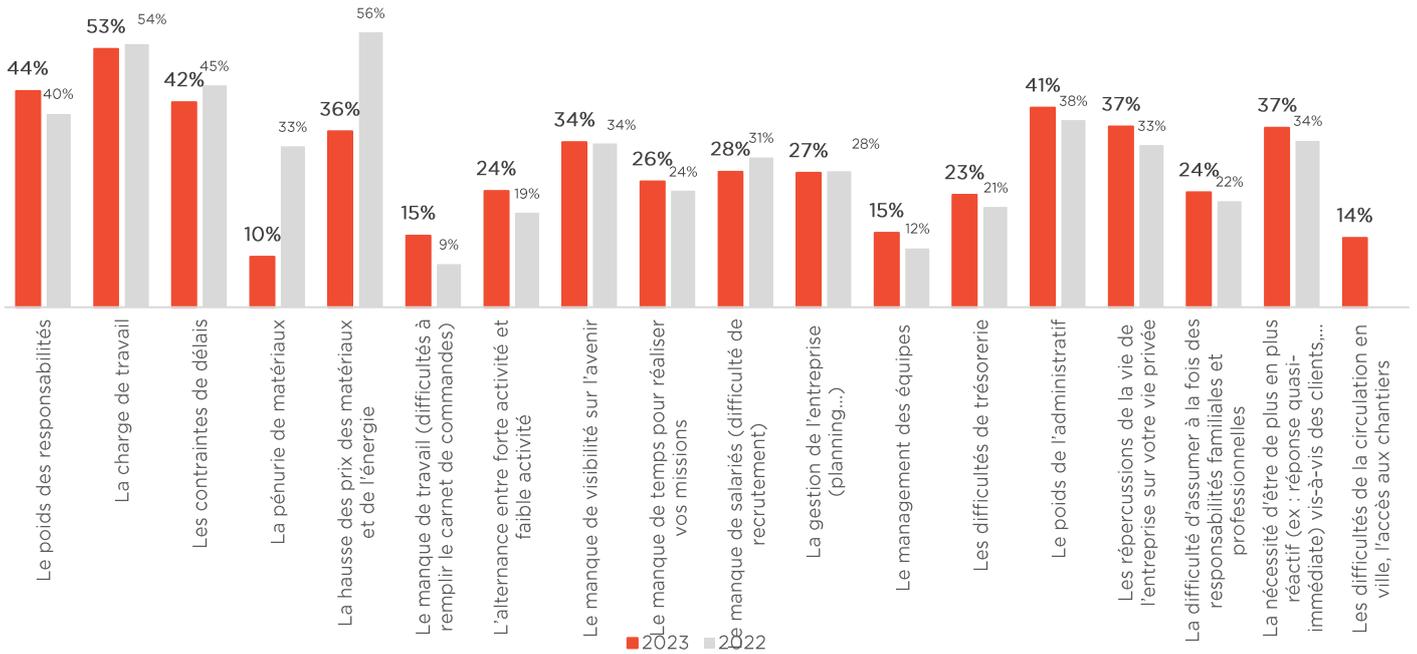
57%

DES ARTISANS SE TROUVENT SOUVENT VOIRE TRÈS SOUVENT STRESSÉS

57% en 2022, 51% EN 2021, 60% EN 2020 ET 58% EN 2019

Plus d'un artisan sur deux se trouve stressé voir très souvent stressé. La charge de travail reste depuis plusieurs années la principale source de stress.

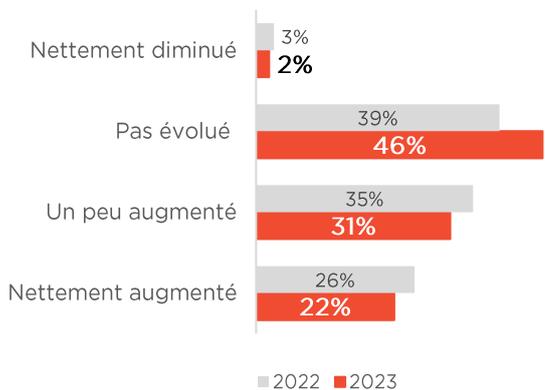
RÉPARTITION DES CAUSES DE STRESS :



Cette année, la principale cause de stress pour un répondant sur deux est la charge de travail (53%). Le poids des responsabilités est également une forte source de stress pour 44% des répondants. Elle arrive en deuxième position et a augmenté de 4 points comparé à 2022

> Evolution du stress

AU COURS DE L'ANNÉE ECOULÉE (2023), LES CHEFS D'ENTREPRISE DÉCLARENT QUE LEUR STRESS A ...



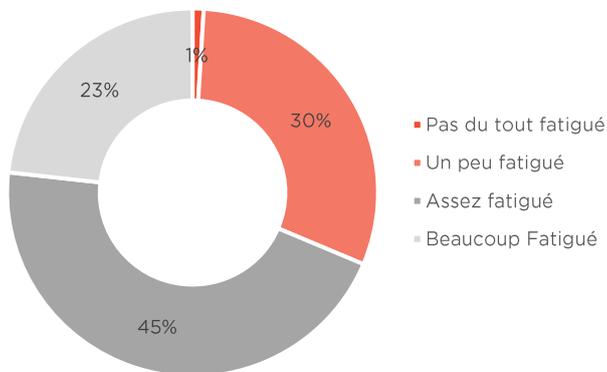
> Un travail dans l'urgence



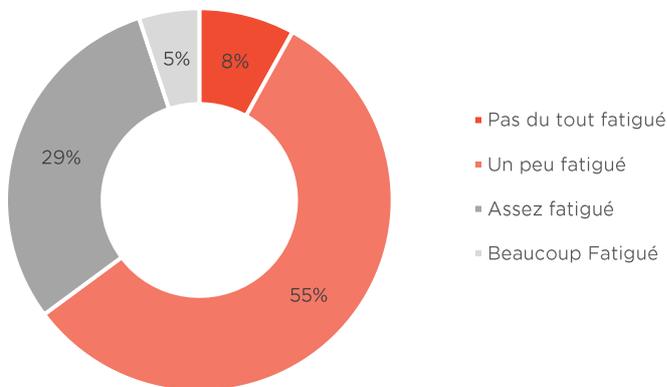
On constate que quel que soit le métier, les artisans sont amenés à travailler souvent dans l'urgence. Toutefois, pour certains professionnels tels que les plombiers-chauffagistes ou encore les électriciens, ce constat relève sans doute, pour partie, des dépannages qu'ils sont amenés à faire. Il en est de même pour les couvreurs lors de fortes intempéries / tempêtes.

> Un stress qui impact la qualité du sommeil

LA QUALITÉ DU SOMMEIL PARMIS LES DIRIGEANTS ÉTANT TRÈS SOUVENT STRESSÉS



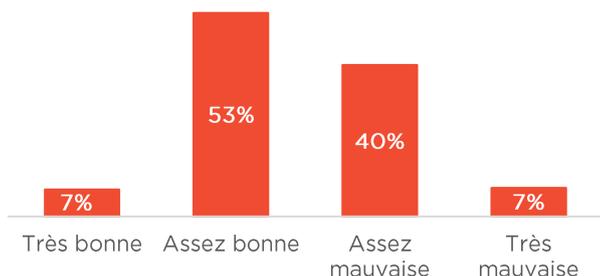
LA QUALITÉ DU SOMMEIL PARMIS LES DIRIGEANTS DE TEMPS EN TEMPS STRESSÉS



Le baromètre ARTIsanté BTP et paysage met en évidence la corrélation entre le stress et l'état de fatigue du dirigeant. Parmi les personnes souvent stressées seulement 31% se sentent pas du tout ou peu fatigué contre 63% chez les personnes de temps en temps stressées.

UNE FATIGUE TOUJOURS PRÉSENTE

LA QUALITÉ DU SOMMEIL DES CHEF D'ENTREPRISE :



En 2023 le sentiment de fatigue s'accroît chez les chefs d'entreprises + 4 points comparé à 2022 mais la qualité de sommeil reste globalement bonne chez la majorité des répondants.

56% des chefs d'entreprise déclarent avoir une bonne voire une très bonne qualité de sommeil, on note néanmoins une baisse de 5 points comparé à 2022. En approfondissant le sujet on constate que ce sommeil reste agité. Parmi les chefs d'entreprise déclarant avoir une assez bonne ou une assez mauvaise qualité de sommeil, un artisan sur deux déclare se réveiller au milieu de la nuit et avoir du mal à se rendormir, d'autres se réveillent précocement le matin.

En ce qui concerne le temps sommeil, 61% des chefs d'entreprise dorment entre 6 et 8 heures. Une donnée qui correspond à la moyenne nationale.

Des signaux d'alerte auxquels les chefs d'entreprise doivent être vigilants.



59%

DES ARTISANS SE SENTENT ASSEZ FATIGUÉS VOIRE BEAUCOUP FATIGUÉS CONTRE 61% EN 2022

> Un sommeil agité



51%

DES ARTISANS SE RÉVEILLENT AU MILIEU DE LA NUIT ET ONT DU MAL À SE RENDORMIR CONTRE 54% EN 2022, 49% EN 2021, 48% EN 2020.



44%

DES ARTISANS SE RÉVEILLENT PRÉCOCEMENT LE MATIN ET NE SE RENDORMENT PAS CONTRE 42% EN 2022 38% EN 2021, 42% EN 2020



24%

DES ARTISANS ONT DU MAL À S'ENDORMIR CONTRE 25% EN 2022, 22% EN 2021, 19% EN 2020,



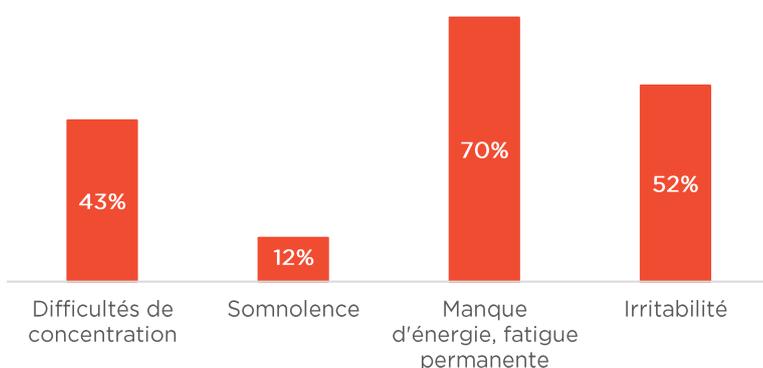
6%

DES ARTISANS PRENNENT DES MÉDICAMENTS POUR DORMIR CONTRE 5% EN 2022 4% EN 2021, 5% EN 2020

> Des répercussions sur le travail

73%

DES ARTISANS ESTIMENT QUE LEUR PROBLÈME DE SOMMEIL A DES RÉPERCUSSIONS SUR LEUR ACTIVITÉ - CONTRE 72% EN 2022, 66% EN 2021,



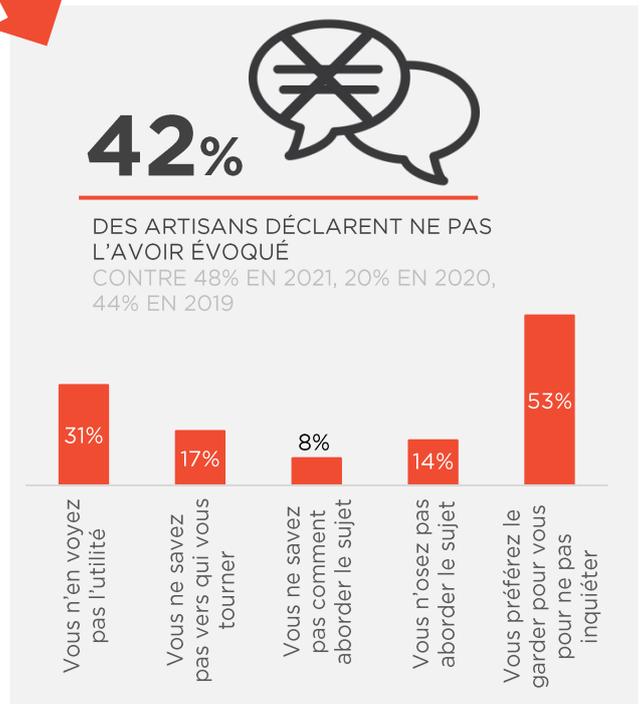
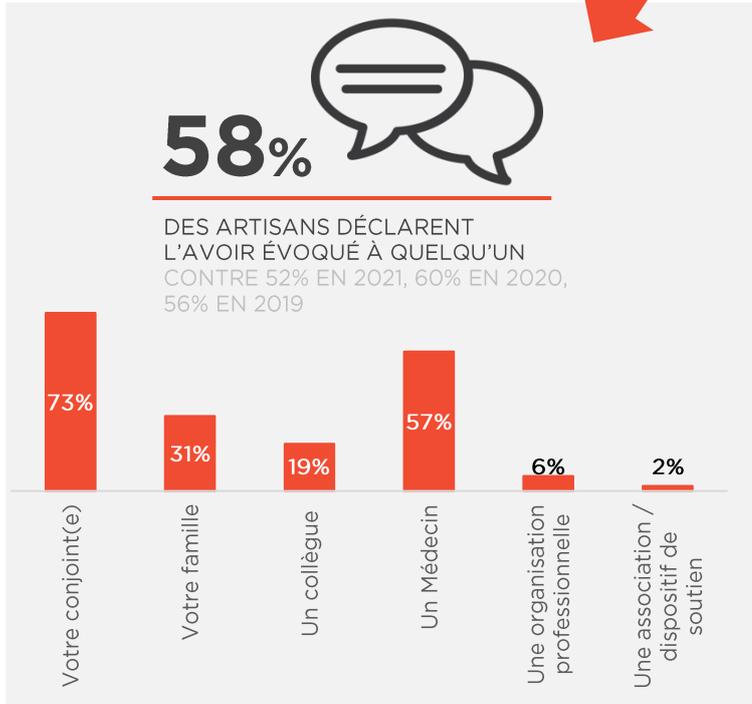
Les chefs d'entreprise sont conscients que leur manque de sommeil impacte leur état de santé et leur travail. Ils déclarent ainsi se sentir en permanence fatigué avec un manque d'énergie. Ils se sentent également plus irritables. Ces effets peuvent être source d'accident du travail. La fatigue est un élément à ne pas négliger car elle peut être un facteur aggravant pour certaines maladies et peut avoir des répercussions sur l'état physique et mental du dirigeant et par conséquent sur l'activité professionnelle et la vie personnelle.

UN ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL PRÉSENT MAIS LÉGEREMENT PLUS EXPRIMÉ



43%

DES ARTISANS DÉCLARENT AVOIR ÉTÉ EN DIFFICULTÉ PSYCHIQUE AU COURS DE L'ANNÉE 2023
CONTRE 35% EN 2022 ET 34% EN 2021



1 ARTISAN SUR 2 DÉCLARE ÊTRE SUFFISAMMENT INFORMÉ / SENSIBILISÉ SUR LE SUJET

Lorsque la charge de travail, l'investissement personnel, le stress ou encore l'exigence mentale sont trop élevés, que le travail devient une contrainte et que les résultats souhaités ne sont pas présents, il y a un risque que ce « sur-investissement » soit nuisible pour la santé du dirigeant. Cela va se traduire par un épuisement émotionnel (pessimisme, irritabilité, perte de confiance...) et physique (fatigue généralisée, trouble du sommeil, maux de tête, tension musculaire...). Le plaisir de travailler disparaît et un changement comportemental peut apparaître (repli sur soi, isolement, agressivité, impulsivité, conduites addictives...). Il s'agit d'un épuisement professionnel appelé également « burn-out ».

On notera tout d'abord que 51% des chefs d'entreprise déclarent être globalement suffisamment informés / sensibilisés sur les dispositifs d'aide et d'écoute psychologique mis à leur disposition.

Fait marquant de cette année 2023, la hausse de 8 points des répondants déclarant avoir été en difficulté psychique (anxiété, épuisement professionnel, dépression) au cours de l'année. Parmi les chefs d'entreprise en difficulté psychique, plus d'un sur deux (58%) a évoqué ses difficultés à une tierce personne. Un chiffre encourageant.

Parmi ceux qui ne se sont pas exprimés, 53% déclarent préférer garder leur problème pour eux afin de ne pas inquiéter et 31% n'en voit pas l'utilité. Un constat qui confirme la nécessité de poursuivre la sensibilisation, sur l'intérêt, pour la personne en détresse, de parler. Pour nombre de chefs d'entreprise, parler de ses problèmes peut encore être un tabou qu'il faut briser.

Il est également important de sensibiliser les personnes autour du chef d'entreprise afin qu'elles sachent comment lui venir en aide si besoin. L'entourage, notamment le/la conjoint(e) joue, en effet, un rôle central dans ces situations.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

MÉTHODOLOGIE

Cette étude a pour objectif de recueillir, au moyen d'un questionnaire en ligne, des données permettant d'analyser et de suivre l'évolution des conditions de travail et la santé des chefs d'entreprise artisanale du BTP et Paysage.

Seuls les questionnaires complétés dans leur intégralité par les répondants ont été conservés pour l'analyse des résultats.

 **CIBLE**
Chefs d'entreprise artisanale du BTP et du Paysage de 0 à 19 salariés

 **PÉRIMETRE**
France entière

 **MODE DE PASSATION**
Enquête en ligne via mailing

 **PÉRIODE**
Décembre 2023 - Janvier 2024

UNE CIBLE SPÉCIFIQUE

Est considérée comme artisanale toute entreprise inscrite au Répertoire des Métiers. En général, les sources statistiques ne permettent pas de distinguer les entreprises selon qu'elles sont ou non inscrites au Répertoire des Métiers. Ce qui conduit à définir un critère de taille afin de délimiter le champ d'étude. La fourchette de 0 à 19 salariés a été retenue.

LES ENTREPRISES ARTISANALES DU BATIMENT

Avec 634 871 entreprises, 722 803 salariés et 61 254 apprentis, les entreprises artisanales du bâtiment occupent une place privilégiée dans l'économie française. Les entreprises de moins de 20 salariés représentent 99 % des entreprises du bâtiment. Le bâtiment est marqué par une grande diversité de métiers (gros œuvre, second œuvre...), des situations de travail variées et souvent éphémères (localisation, donneur d'ordre, typologie de travaux...) et un environnement économique, réglementaire et normatif en perpétuelle évolution.

**chiffres clés 2023 Capeb*

Les entreprises artisanales du BTP

Les chefs d'entreprise artisanale ont de nombreux rôles à jouer au sein de leur entreprise. En plus d'être gestionnaire, manager (lorsqu'ils disposent de salariés), à la production, en charge de l'administratif..., ils doivent également être attentifs à l'environnement au sein duquel ils évoluent (évolutions techniques, normatives, réglementaires...) et être en recherche constante de nouveaux marchés pour assurer le maintien et le développement de leur entreprise. Ils portent donc de multiples casquettes.

CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉCHANTILLON



2 106
RÉPONDANTS

Taille de l'entreprise

Nb de salariés	Nb	%
0 salarié	639	15%
1 à 5 salariés	1 024	49%
6 à 10 salariés	320	15%
11 à 15 salariés	66	3%
16 à 20 salariés	57	3%
Total général	2 106	100%

Habitation

Statut social	Nb	%
Rural	1 755	79%
Urbaine	469	21%
Total général	2 106	100%

Activité principale

Activité exercée	Nb	%
Carrelage	38	2%
Charpente	74	4%
Couverture	145	7%
Electricien	245	12%
Maçonnerie	304	14%
Menuiserie	361	17%
Métiers de la pierre	20	1%
Paysage	44	2%
Peinture vitrerie	136	6%
Plâtrerie plaques	122	6%
Plomberie chauffage	497	24%
Serrurerie métallerie	45	2%
Travaux publics	75	4%
Total général	2 106	100%

Situation familiale

Situation familiale de l'artisan	Nb	%
Seul sans enfant à charge	131	7%
En couple avec enfant(s) à charge	1 241	58%
En couple sans enfant à charge	639	31%
Seul avec enfant(s) à charge	89	4%
Total général	2 106	100%

Durée dans la fonction de dirigeant

Ancienneté statut	Nb	%
Moins de 1 an	71	3%
Entre 1 et 5 ans	359	17%
Entre 6 et 10 ans	323	15%
Plus de 10 ans	1 353	64%
Total général	2 106	100%

Âge

Age de l'artisan	Nb	%
Moins de 31 ans	31	1%
31 - 40 ans	341	16%
41 - 50 ans	692	33%
51 - 60 ans	850	40%
Plus de 60 ans	192	9%
Total général	2 106	100%

Sexe

Sexe de l'artisan	Nb	%
Un homme	1 924	91%
Une femme	182	9%
Total général	2 106	100%

